

La période d'adaptation

Le temps d'adaptation aide l'enfant à connaître l'environnement de l'assistante maternelle afin de ne pas vivre douloureusement la séparation d'avec ses parents. Ces derniers tirent aussi profit de ce moment de transition pour apprendre à se séparer de lui et pour réaliser qu'il sera accueilli par une autre personne.

Pour préparer le moment de l'adaptation, les parents du bébé et l'assistante maternelle se sont entendus pour organiser l'accueil de l'enfant et ses modalités. C'est au cours de ces différentes rencontres que la durée de l'adaptation a été déterminée en fonction des besoins de l'enfant, de la famille et de l'expérience de la professionnelle. C'est cette dernière qui en estime la durée pour le confort de tous. C'est aussi par l'adaptation que le contrat démarre. Il est donc essentiel que l'organisation de l'accueil ait été pensée. L'adaptation a pour objectif de « peaufiner » les détails et de faire connaissance avec les habitudes de chacun (enfant, parents, assistante maternelle). La réussite de l'intégration s'appuie sur une séparation progressive et une connaissance mutuelle afin que l'enfant construise la séparation d'avec les parents et vive pleinement l'insertion chez son assistante maternelle.

A chaque âge son adaptation :

La séparation d'un bébé s'appréhende différemment que celle d'un enfant un peu plus grand. On distingue trois étapes importantes dans la vie de l'enfant :

- Le bébé de deux mois et demi à six mois ;
- Le petit enfant de huit à neuf mois ;
- Le jeune enfant de deux ans à deux ans et demi.

Le bébé de deux mois et demi à six mois :

L'âge du bébé admis chez l'assistante maternelle correspond à peu près à la fin du congé de maternité de sa mère. L'enfant a entre deux et trois mois.

Dès sa naissance, il reconnaît visuellement sa maman et fait d'elle son modèle, même si l'ensemble de ses compétences visuelles ne sont pas complètement acquises avant l'âge de six mois. Ce nouvel environnement est source d'émotions, car, à cet âge, son référentiel est restreint. Il connaît peu de visages. L'assistante maternelle lui permet de sortir de la triade « papa, maman, bébé », en douceur. Son audition lui permet de reconnaître la prosodie des voix maternelle et paternelle ; il perçoit une grande variété de contrastes phonétiques et les différences de sons de la parole ne lui sont pas étrangères. L'enfant devra s'y habituer lors d'un changement de lieu et de personne.

Le nourrisson possède un système olfactif établi bien avant sa naissance. Il serait en capacité de reconnaître l'odeur de sa mère qu'il distingue des autres. L'odorat joue un rôle important dans le contrôle émotionnel et l'adaptation interactionnelle avec l'entourage. Chez la professionnelle, les odeurs se distinguent de celles des parents, orchestrent même le cours de sa nouvelle vie et rythment ses journées chez elle.

L'enfant apprend avec ses différents sens à accepter qu'une autre personne puisse le manipuler différemment. Le toucher n'est pas ressenti comme une simple modalité physique, mais comme un premier mode de communication lui permettant doucement de se distinguer de sa mère.

Le bébé est fragile à la nouveauté. Il se lasse rapidement. L'immaturation de ses compétences fait qu'il faut prendre des précautions lors de l'adaptation. L'observation du nourrisson renseigne l'assistante maternelle sur ses besoins pour réajuster ses habitudes et s'adapter à lui. Un bébé est exigeant et ses demandes immédiates requièrent une grande disponibilité pour la professionnelle. Il semble avoir beaucoup plus de facilités à accepter son changement de lieu de vie, mais en apparence seulement, car le petit a des aptitudes toutes nouvelles qui doivent se renforcer pour entraîner sa sécurité affective et sociale.

Une adaptation de deux semaines au minimum est souvent utile.

Le petit de huit à neuf mois :

On a coutume d'expliquer l'angoisse du neuvième mois comme une étape fondamentale dans le processus de maturation psychique du bébé. Il commence à faire la différence entre lui et ses parents en intégrant doucement la dimension de l'existence de « l'autre ». Pour certains enfants, cette différenciation prend une forme légère par le biais de petites manifestations de recul vis-à-vis de l'étranger et de pleurs passagers. Il intègre petit à petit l'environnement dans son champ de connaissances, mais, comme tout enseignement nouveau, il ne sait pas comment gérer ses émotions encore bien peu étayées sur sa réalité. Néanmoins, beaucoup s'expriment différemment et le gentil bébé souriant à tout le monde devient farouche et craintif ; il est très inquiet devant une personne qui n'appartient pas à son repère familial. Il s'accroche à la mère et ressent violemment une grande émotion de peur lorsque sa figure référente sort de son champ de vision et est remplacée par un visage inconnu. Les pleurs – avec d'autres manifestations s'y rattachant comme un comportement de retrait, un manque d'appétit et des troubles du sommeil -, deviennent souvent son réflexe de protection. Une autre théorie expliquerait aussi les comportements du bébé. On pourrait faire la corrélation avec le temps de gestation dans le ventre de sa mère et sa venue au monde, neuf mois plus tôt. En effet, le petit vivrait une sorte de nouvelle naissance avec un état de transition assimilé à l'exploration d'un nouveau monde aussi surprenant que lors de sa sortie du ventre maternel. Il s'agirait d'une interruption de la vie fœtale avec des émotions ressenties, comme la différences interindividuelles importantes. Cette hypothèse n'est que le fruit d'une réflexion hors des chemins battus de la psychanalyse !

Une adaptation de deux semaines est à envisager presque systématiquement. L'assistante maternelle devra « apprivoiser » ce jeune enfant en respectant son espace corporel, en proposant une adaptation très progressive, avec des temps plus courts, sans obligatoirement le prendre dans les bras au début.

Le jeune enfant de deux ans à deux ans et demi :

A cet âge, l'enfant a une histoire. D'abord en termes de séparation et donc d'adaptation à « l'autre » ; il est peut-être resté avec sa mère ou a connu un autre mode de garde. L'assistante maternelle a recueilli ces informations nécessaires lors des entretiens préliminaires avec ses parents. Ensuite, avec l'accès à la marche et le début de la parole, l'enfant a une certaine autonomie psychologique et physiologique. Il verbalise des choses, ce qui peut orienter l'assistante maternelle dans les demandes de ce jeune enfant. C'est aussi l'âge des premières manifestations émotionnelles comme la colère. L'enfant commence à s'opposer à ses parents en fonction des habitudes de la famille, de leur culture et des expériences de séparation déjà mémorisées. Les relations entre les autres enfants accueillis et ceux de l'assistante maternelle se mettent en place. La communication avec ses pairs est souvent compliquée à cet âge et l'enfant qui arrive doit se faire une place. Une adaptation de dix jours est parfois suffisante quand l'enfant se révèle un peu souple. C'est à la professionnelle de respecter les habitudes de l'enfant pour lui proposer un temps d'adaptation adapté. Si le temps de l'adaptation relève les comportements de chaque enfant, c'est également un moment important pour les parents qui ont pris des habitudes de vie. Ils ont chacun un attachement différent à leur enfant, avec leur propre histoire familiale, ainsi que le vécu de la séparation. La professionnelle, en étant à leur écoute, s'adapte au mieux, tout en proposant doucement une nouvelle approche de la séparation.

Questionnaire d'adaptation :

Lors du premier entretien, l'assistante maternelle peut demander aux parents de remplir un petit questionnaire à rapporter le premier jour de l'adaptation avec une fiche de rythme pour les nourrissons et bébés. Ces documents, simples, sont destinés à faciliter l'échange et la parole, car les premiers moments sont parfois bien difficiles pour exprimer ce que les parents ressentent (voir encadré).

Nom, prénom et âge de l'enfant :

Date :

Les habitudes alimentaires et allergies possibles :

- Les horaires
- Les préférences de l'enfant
- Ce que l'enfant n'aime pas
- La préparation et la consistance (lisse, liquide, mixé, avec des morceaux ...)
- La position de l'enfant (chaise haute, bras)
- Allergies connues

Les habitudes et rituels d'endormissement :

- Endormissement (dans les bras, bercement...)
- Doudou, tétine...
- Volets fermés ou non...

L'hygiène :

- Habitudes pour changer la couche
- Pour les enfants qui marchent (change debout, allongé)
- Doit-on mettre l'enfant sur le pot ?

Comportement général :

- Comment l'enfant s'exprime-t-il (peur, colère...) ?
- L'enfant suce-t-il son pouce ?
- Méthode pour communiquer avec l'enfant, le calmer
- L'enfant réclame-t-il souvent l'attention ?

Observations et remarques :

Pour les bébés, une information supplémentaire pourra être notée par l'assistante maternelle pour que les parents puissent savoir ce que le nourrisson a mangé.

Fiche de rythme :

Date	Heure	Biberon ou tétée	Quantité proposée (pour biberon)	Quantité prise

Une adaptation réussie jour après jour :

Voici quelques conseils afin de sécuriser la famille et de l'aider à se séparer de l'enfant paisiblement.

✓ Jour 1 :

Une heure suffit pour ce premier contact. L'assistante maternelle se rend disponible pour accueillir les parents. Elle sait que vivre séparé n'est pas si simple. Ils doivent pouvoir poser toutes leurs questions afin de pouvoir se projeter sereinement dans cette nouvelle situation. La tristesse est parfois au rendez-vous. La professionnelle est à leur écoute, sans jugement, pour reconnaître leurs émotions.

✓ Jour 2 :

C'est un temps pour réajuster, parler ensemble des différentes habitudes de l'enfant et mesurer un peu plus ce que le ou les parents ont ressenti la veille. L'assistante maternelle leur demande de venir pendant un

temps où l'enfant est habituellement réveillé et en forme, afin de leur proposer de s'installer un peu avec lui pour jouer et, pourquoi pas, présenter les autres enfants accueillis. Ils peuvent apporter un objet de la maison en fonction de l'âge de l'enfant, sans oublier le fameux doudou. Les parents peuvent partir une demi-heure environ.

L'enfant doit être prévenu de leur départ. Ils ne doivent jamais le laisser sans lui avoir fait un bisou, et surtout en lui précisant qu'ils seront de retour rapidement. Même si le tout petit ne comprend pas le sens des mots, il les entend.

✓ Jour 3 :

L'enfant est amené pour passer deux ou trois heures avec l'assistante maternelle. Cette dernière propose aux parents de rester avec lui une bonne heure. A leur retour, ils peuvent lui apporter un biberon ou le goûter. Quelquefois, c'est le jour où il peut manifester des peurs, car il réalise un peu mieux la séparation. C'est aussi à ce moment où « l'au revoir » doit être clair, pas trop rapide, mais juste suffisant pour que l'enfant comprenne le départ. Les parents doivent accepter qu'il manifeste son mécontentement. Même si l'envie de revenir peut-être tentante, ce ne serait pas bénéfique pour la sécurité affective intérieure de l'enfant. La professionnelle doit l'expliquer aux parents.

✓ Jour 4 :

L'enfant reste chez l'assistante maternelle pendant quatre heures environ. Les parents partent pendant toute cette durée.

C'est souvent le jour où les parents doivent faire des mises au point sur les petits tracassés ou manifestations que leur enfant a exprimés, dans un dialogue entre eux et la professionnelle. L'assistante maternelle peut décider d'un temps d'adaptation supplémentaire, si nécessaire, en donnant les raisons à la famille. Elle peut donner un repas à l'enfant, lui faire faire la sieste ou un temps de repos.

✓ Jour 5 :

Selon le comportement de l'enfant, l'assistante maternelle peut proposer une journée presque complète de cinq à six heures d'accueil, mais seulement si elle sent que c'est possible. L'enfant participe avec les autres enfants à des temps de jeu, de sortie et de repos.

Ni doudou ni tétine ne doivent être supprimés. Au contraire, tout est intéressant pour pouvoir réconforter l'enfant et ses parents. L'assistante maternelle décide avec la mère et le père de l'enfant à quel moment, dans la journée, la maman doit revoir l'enfant afin de consolider cette séparation.

✓ Journée complète :

A la fin d'une adaptation réussie, l'enfant aura passé une journée complète chez la professionnelle en ayant prolongé par étapes le temps d'absence des parents sans de trop grosses difficultés.

L'adaptation est un moment obligatoire et indispensable pour mettre des mots et du ressenti sur cette période, qui, au cours du temps, permet à l'enfant d'être un peu plus autonome et autorise la mère et l'enfant à se « défusionner ».

Peur, culpabilité et frustration prennent sens lorsque l'on doit affronter de nouveaux apprentissages. La séparation se fait d'autant mieux que le bébé sent que ses parents sont en confiance. Il y gagne en ouverture aux autres, mais seulement s'il est accueilli dans un environnement le plus sécurisé possible affectivement.